Cher Père,

Nous venons de faire notre plein de munitions et d'un moment à l'autre, nous allons faire mouvement.

Je n'ai aucune idée de notre future destination, mais je crois que nous n'entrerons pas tout de suite en ligne.

Depuis 24h, nous avons un vent de force peu commune et on ne peut pas se promener.

Je t'ai annoncé ma promotion au grade de Lieutenant.

A l'instant, je reçois une citation à l'ordre du régiment dont voici copie. Je garde l'original, ne possédant pas de duplicata.

Par ordre n° 8 du 15 novembre 1917, le Lieutenant-colonel Carlot commandant le sous groupement de canons longs du groupement spécial d'artillerie lourde, cite à l'ordre du Régiment les militaires dont les noms suivent :

Iooss, Sous Lieutenant à l'Etat Major du 2^{ème} groupe du 90^{ème} RALT, officier de grande valeur. Au cours des opérations en Flandres en 1917, a rendu d'excellents services dans l'organisation du tir et de l'observation, allant constamment sans souci du danger, dans des endroits très exposés.

• • •

Hâte la commande de mon 'complet' car peut-être ne tarderai-je pas à venir en permission.

Je te quitte en t'embrassant bien affectueusement ainsi qu'Hélène, Grand-mère, Oncle, Tante, Alice.

Pierre Iooss, SP 160